

IDENTIFICATION DE SÉCURITÉ

**CEPELEC
VOTRE
PARTENAIRE
CONSEIL**

*UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ
POUR UNE GARANTIE
DE RÉSULTAT*

*Interventions sur site
Evaluation des risques
Propositions ciblées*



- IDENTIFIER
- AUTHENTIFIER
- LOCALISER
- SÉCURISER





Pourquoi la signalétique de sécurité ?

La législation

Une obligation pour les employeurs

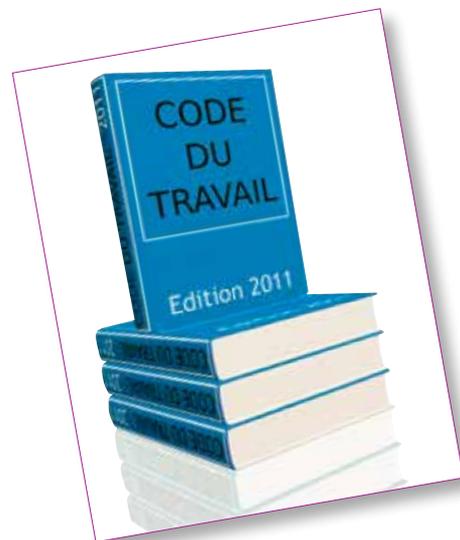
- L'employeur est tenu d'assurer la sécurité de tout personnel travaillant sur ses sites sous peine d'amendes, voire de sanctions pénales.
- Il doit mettre en place tous les éléments concourant à cette mise en sécurité et effectuer une évaluation des risques en conformité avec les textes suivants:

Le Code du travail en France (quelques articles majeurs)

- **Article R4121-1 Alinéa 1** : Obligation de créer le Document Unique.
- **Article R4121-1 Alinéa 2** : Evaluation des risques avec responsabilité du chef d'entreprise.
- **Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001**

Directive CEE 92/58 du 24 Juin 1992 transposée dans le droit français par l'arrêté du 4 novembre

Elle définit des formes et des couleurs standardisées pour la signalétique de sécurité :



	●	▲	■
INTERDICTION	Interdiction	Attention ! risque de danger	Equipements de lutte contre les incendies
AVERTISSEMENT		Attention ! risque de danger	
EVACUATION & SECOURS			Premiers secours Issues de secours
OBLIGATION	Obligation		Information

Une évolution de la norme pictogrammes de sécurité est en cours avec les normes internationales ISO 3864 & 7010.

LEAN - manufacturing - 5S - management visuel

IDENTIFIER & ELIMINER les gaspillages.

Dans une entreprise, La qualité se traduit par l'application des normes ISO 9001, mais elle a besoin de s'appuyer sur des méthodes d'organisation interne pour une meilleure efficacité et productivité.

Le Lean management, les 5s, le 6 Sigma sont autant de supports pour atteindre ces objectifs d'efficacité et de suppression du gaspillage.

Dans notre démarche, nous nous appuyons sur ces méthodes pour analyser avec le client ses besoins et son fonctionnement.

Cepelec participe au sein de l'association PC2A à des échanges sur ces différents outils d'amélioration continue et leurs applications.

N'hésitez pas à nous consulter, nous serons à même d'approcher vos différentes problématiques, de les résoudre et de vous mettre en relation avec des entreprises ayant rencontré les mêmes interrogations.

Seiri : DEBARRAS
Seiton : RANGEMENT
Seiso : NETTOYAGE
Seiketsu : ORDRE
Shitsuke : RIGUEUR

Nos étapes d'intervention

Visite sur site pour comprendre vos contraintes

- Analyse de vos besoins et de votre environnement interne.
- Prise en compte des normes et réglementations liées à la sécurité.
- Travail en relation avec les différents services.

- Conseils sur la signalétique de sécurité et les plans d'évacuation.
- Evaluation des risques en relation avec l'animateur sécurité.

Proposition d'une solution adaptée à votre attente:

- Proposition de plusieurs solutions techniques et économiques.
- Offre catalogue, machines, Location / vente, prestations Cepelec...
- Présentation sur site des équipements pour validation.

Accompagnement pour la mise en place des équipements

- Installation des équipements.
- Formation des opérateurs à la bonne utilisation des équipements.

Intervention après vente

- Visites régulières sur site pour vérifier les équipements et maintenir le niveau de formation des opérateurs.

- Proposition de contrats de suivi et de maintenance, en fonction de vos attentes.

- Points réguliers pour analyse de la satisfaction client et mise en place d'une démarche de progrès.



- Finalisation de la fiche d'expression des besoins.



- Aide à la mise à jour du document unique.



- Proposition d'une offre produits et services.



- Mise en place des fiches d'installation.

- Mise en place d'une convention de formation.



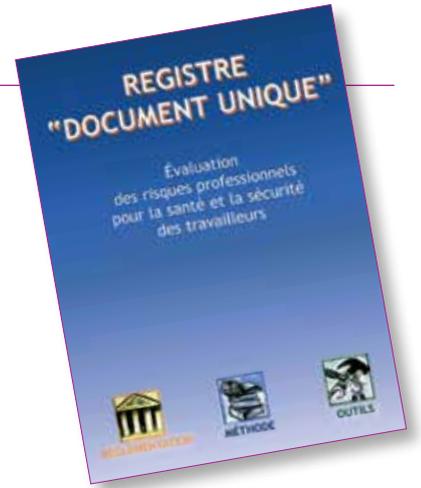
- Elaboration de la fiche de suivi machine.

- Rédaction du rapport d'intervention.



- Mise en place du contrat de suivi de process Cepelec.

- Mise en place du contrat de maintenance Brady.



Dans le cadre de notre recherche de performance, Cepelec travaille depuis plus de 20 ans avec la société Brady, leader mondial de l'identification. Ce partenariat étroit permet d'apporter la réponse adaptée à nos clients les plus exigeants.

Les produits Brady identifient et protègent les lieux, les produits et les personnes dans les environnements les plus rudes; les conditions extrêmes exigent un niveau de performance extrême.

Un partenariat très fort au service de notre client :

- Des visites communes permettant d'apporter la réponse au besoin et de faire évoluer nos offres.
- Des produits testés par nos clients avant la mise sur le marché.
- Des échanges d'expérience au niveau mondial pour une réactivité plus forte.
- Un complément d'expertise indispensable à notre efficacité.

Une offre complète et adaptée à tous les besoins



Marqueurs de tuyauterie.



Consignation mécanique et électrique.



Pictogrammes. Panneaux.



Identification des équipements.



Identification logistique
- Marquages au sol
- Ballsage...



Panneaux de grande taille en polypropylène, vinyle ou aluminium.

Soyez autonomes avec notre choix de solutions d'impressions, et une large gamme de consommables



Les pictogrammes de sécurité



Les normes françaises NF X 08-003 et le fascicule de documentation FD X 08-040

Depuis 2006 La norme **NF X 08-003** a été complétée par les alinéas suivant :

- **NFX 08-003-1** : principe de conception et de colorimétrie.
- **NFX 08-003-3** : Signaux visuels de sécurité normalisés.

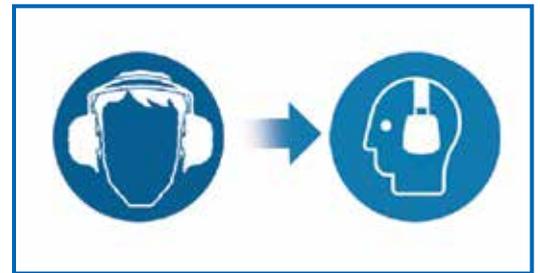
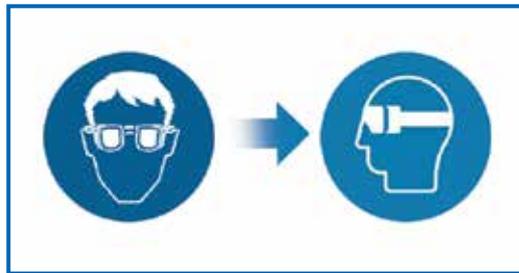
Le fascicule de documentation **FD X 08-040** comporte maintenant 3 parties :

- Comment soumettre un nouveau signal.
- Signaux de sécurité.
- Signaux pour accessibilité des personnes handicapées.

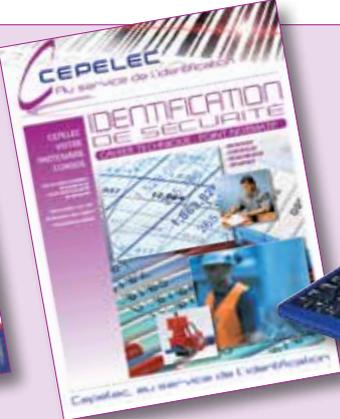
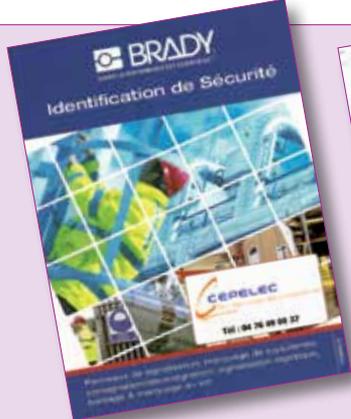
Une évolution des normes françaises devrait avoir lieu dans les prochains mois afin d'homogénéiser le parc européen.

ISO 3864 & 7010

Ces normes internationales sont sans doute amenées à devenir des normes européennes qui deviendront la référence dans le système de normalisation européen. En conséquence, tous les pays membres de l'Union Européenne auront le même visuel pour un même panneau. Voici quelques exemples :



✓ L'offre Cepelec



Un catalogue complet permettant de choisir vos pictogrammes, vos panneaux selon vos besoins.

Consultez notre cahier technique pour plus d'informations sur les normes en vigueur.

NOTRE CONSEIL!
La nouvelle imprimante de Brady, La BBP 31 vous permettra de réaliser tous vos pictogrammes en toute simplicité.

Systemes de consignation

La réglementation



La directive CEE 89/655 prévoit une réglementation minimale sur la sécurité et la protection des travailleurs lors des interventions sur les équipements industriels. Quelques exemples : l'article 19 impose à l'employeur de faire en sorte que "la sécurité et la protection des travailleurs soient garanties" ou de prendre les mesures nécessaires "afin de réduire les risques au maximum". Dans l'annexe de cette directive, la rubrique 3.14 stipule que "chaque intervention sur un équipement industriel doit être accompagnée de dispositifs clairement identifiables garantissant que l'équipement soit coupé de toute source d'énergie".

Les opérations de maintenance doivent pouvoir s'effectuer lorsque l'équipement de travail est arrêté. Pour effectuer la maintenance, les travailleurs doivent pouvoir accéder à l'emplacement et y être en sécurité. Cette législation de la CEE est inscrite dans le droit international depuis le 31 Décembre 1992.

Les décrets d'installations électriques imposent une consignation avant toute intervention :

- Décret 2010-101 - Décret 2010-1017 - Décret 2010-1018 - Décret 2010-1118

Mise en place d'un programme de consignation

1 - Développement d'un programme écrit

Celui-ci comprend les procédures d'identification et d'inscription liées au contrôle des sources d'énergie dangereuses. Il concerne également la préparation de l'arrêt et de l'isolement de l'équipement, l'application d'un système de consignation, la libération d'énergie emmagasinée et la vérification de l'isolement de la source d'énergie sur chaque élément de l'équipement.

2 - Formation des employés

Les employés autorisés et concernés doivent recevoir une formation relative aux procédures de contrôle de l'énergie.

3 - Exécution du programme

En complément des procédures écrites et de la formation des employés, mettre en place les équipements adéquats aux applications (cadenas, plaquettes, panneaux et dispositifs de condamnation).



✓ L'offre Cepelec



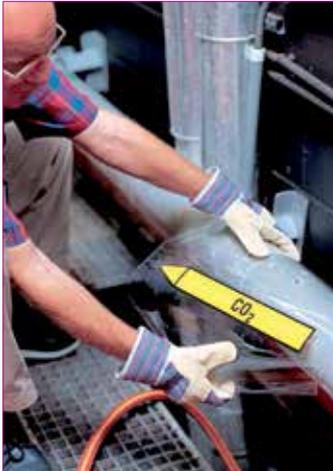
Utilisez **le catalogue Cepelec** pour trouver des solutions standards.

- Kits pour consignation électrique.
- Kits pour consignation de vannes.

Et pour définir aussi vos besoins spécifiques.

- Des DVD de formation et de sensibilisation.

Les marqueurs de tuyauterie



L'arrêté du 4 Novembre 1993,

vient compléter la directive 92/58/CEE qui impose que les tuyauteries apparentes transportant ou contenant des substances ou préparations dangereuses, doivent être munies du pictogramme de danger ou du symbole sur couleur de fond prévu.

La norme NF X 08-100 définit l'utilisation de couleurs pour le marquage de tuyauterie selon les groupes de substances.

7 groupes de substances repérées comme ci dessous:

Substance	Couleur texte / support
	Blanc / Vert
	Noir / Gris
	Blanc / Bleu
	Noir / Jaune
	Blanc / Violet
	Blanc / Marron
	Blanc / Rouge

✓ L'offre Cepelec



Une offre complète
de marqueurs déjà pré imprimés
à votre disposition.

NOTRE CONSEIL!
L'imprimante GlobalMark
qui permet de découper
les marqueurs à la demande.
Imprimante couleur.

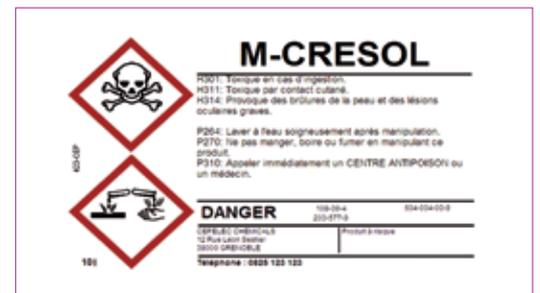
Etiquetage de produits dangereux

CLP (Classification, Labelling and Packaging)

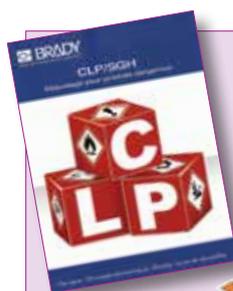


CLP : La nouvelle réglementation européenne pour les produits dangereux

- La nouvelle réglementation européenne concernant le classement, l'étiquetage et l'emballage des substances et préparations dangereuses est entrée en vigueur le 20 Janvier 2009 respectant en cela le règlement CLP.1272/2008.
- L'étiquetage CLP remplace l'étiquetage de la Directive des Substances Dangereuses (DSD) 67/548/CEE et ses adaptations techniques : les pictogrammes pour produits dangereux de couleur orange utilisés jusqu'alors sont remplacés par des pictogrammes en format losange avec une bordure rouge sur fond blanc, et un pictogramme noir.
- Les phrases R+S actuelles sont remplacées par les phrases H+P (+ les phrases de risque EUH).
- Dans l'Union Européenne, les substances chimiques sont étiquetées en vertu de la nouvelle réglementation depuis le 01/12/2010 et les préparations le seront à partir du 01/06/2015.
- Durant la période transitoire, les anciens symboles peuvent encore être utilisés, cependant, en aucun cas, si le CLP est utilisé, les étiquettes ne doivent contenir aucune des informations de l'ancien système.
- Avec le CLP, de nouvelles mentions "Danger" ou "Attention" doivent être utilisées, selon la substance ou la préparation.
- Les pictogrammes de danger prescrits par le règlement CLP sont au nombre de 9, remplaçant les 10 pictogrammes de la DSD.
- Les pictogrammes, les mentions de danger, les phrases H, EUH, et P se trouvent pour chacune des substances répertoriées dans le règlement 1272/2008, et doivent être reportés dans les Fiches de Données de Sécurité (FDS) des fabricants ou des distributeurs.



✓ L'offre Cepelec



Une documentation dédiée à l'identification CLP.

NOTRE CONSEIL!
L'imprimante BBP33 vous permet de réaliser très rapidement vos besoins à partir d'étiquettes pré-imprimées, en utilisant l'assistant du logiciel MarkWare.

Signalisation logistique

- Identification des compartiments.
- Chiffres et lettres utilisation en intérieur.
- Chiffres et lettres utilisation en extérieur.
- Chiffres et lettres - formats A4.
- Identification des zones d'embarquement et débarquement.
- Chiffres et lettres magnetiques.
- Supports de protection.
- Pastilles calendrier.
- Etiquettes à compléter.
- Poinçons.



Système de balisage

- Marquage et balisage photo luminescent conforme à la norme NF 08-050-2.
- Produits anti dérapant.
- Rubans pour barrières.
- Rubans de signalisation et de marquage.
- Rubans d'avertissement.
- Marquage de couloirs.
- Marquages au sol.
- Peinture professionnelle époxy.
- Poteaux d'avertissement.
- Barrières extensible.
- Panneaux sur pieds.
- Empreinte de pas.
- Butoirs de sécurité.



✓ L'offre Cepelec



Une documentation dédiée au marquage au sol le plus résistant du marché.

Vous retrouverez dans ce catalogue l'essentiel de vos besoins.

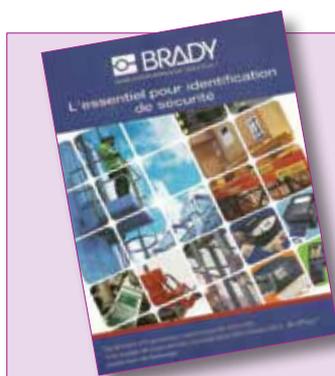
Suivi de l'état de vos équipements

La sécurité rendue visible

- Travaux en hauteur : harnais, échelles, échafaudages.
- Suivi des chariots élévateurs à fourche.
- Ateliers mobiles.
- Engins de levage.
- Identification des substances dangereuses.
- Isolation électrique et mécanique pour éviter les mises sous tension accidentelles.
- Suivi des opérations de maintenance.



✓ L'offre Cepelec



Vous retrouverez
dans ce catalogue l'essentiel
de vos besoins.

Notre offre imprimantes / logiciels

IMPRIMANTES



BMP71

- Imprimante portable autonome et connectable PC.
- Imprimante monochrome.
- Largeur d'impression 46 mm.



BBP33

- Imprimante connectable PC.
- Imprimante monochrome.
- Largeur d'impression 100 mm.



BBP31

- Imprimante autonome et connectable PC.
- Imprimante monochrome.
- Largeur d'impression 100 mm.
- Large écran tactile et interface utilisateur très facile.



GlobalMark

- Imprimante autonome et connectable PC.
- Imprimante multicolor.
- Largeur d'impression 100 mm.
- Possibilité de découpe des objets.



BBP85

- Imprimante autonome et connectable PC.
- Imprimante multicolor.
- Largeur d'impression 250 mm.

LOGICIELS

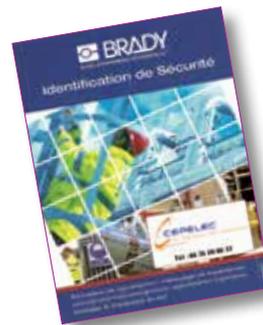


Logiciel Markware

- Pour imprimantes Brady.
- Plus de 1000 symboles.
- De nombreux assistants pour la création des étiquettes.

Logiciel SOS

- Pour imprimante Brady.
- Ce catalogue électronique vous permet de réaliser vos panneaux en 2 clics.



Catalogue général

- Pictogrammes unitaire.
- Marqueurs tuyauteries.
- Consignations.
- Repérage logistique.
- Panneaux de sécurité.



Catalogues imprimantes

- BBP 31.
- BMP 71.
- MiniMark.
- GlobalMark.
- PowerMark.

Prestations personnalisées

- Produits sur mesure.



Nos références clients

Industrie

ABB, Ansaldo, Alpiq (CH), Bubendorff, Caterpillar (Fr - Be), Dassault Aviation, Diam Industries, EDF, GEA, Gemalto, Hager, Imaje, KBA Giori (CH), Leclanché (CH), Legrand, Lemo (DE), Luxalp, Mafelec, Martek Power, NagralD (CH), Nexans, Oberthur Technologies, Radiall, Reyes Constructions, Saft, Schneider Electric, Siemens, SKF, Somfy, Soitec, ST Microelectronics, Solystic, Swissmetal (CH), Systech analytics (CH), Thales.

Cosmétique

Bourjois, Chanel, Christian Dior, Colgate, Fapagau, Givenchy, L'Oréal, Nina Ricci, Paco Rabanne, Shiseido.

Automobile

Delphi, Michelin, SNR, TRW, Valeo.

Agro - alimentaire

Courvoisier, Eaux de Chorges, Européenne d'embouteillage, Krug, Mars Chocolat, Nestlé Nespresso (CH), Taittinger, Veuve Cliquot.

Chimie

Perstorp, Rhodia.

Médical

Becton Dickinson, Bio Merieux, Depuy Mitek (CH), Ethicon Women's Health & Urology (CH), Fresenius Medical Care, Fresenius Vial, Greatbatch Medical (CH), GSK, Maco Production, Medtronic Kyphon (CH), Obtech Medical (CH), Resmed, Sanofi Pasteur.

Horlogerie

Boucle d'Or (CH), Bredam (CH), Pibor ISO (CH).

Intégrateurs

Domino, Eri Automation, Jidet, Laser Cheval, Linx, Markem Imaje, Mecagrav, Rofin, Themis, Trumpf, Unimec CH.

Recherche

CEA, CERN (CH), CNRS, ESRF, ILL, UJF.

Sous-traitants

Asteel, Az Electronique, Elpack, Eolane, Lacroix Electronique, Lacroix Tunisie, Maatel, Ose, Pharel, Pige Electronique, Staymatel, Tame, Valtronic (CH).

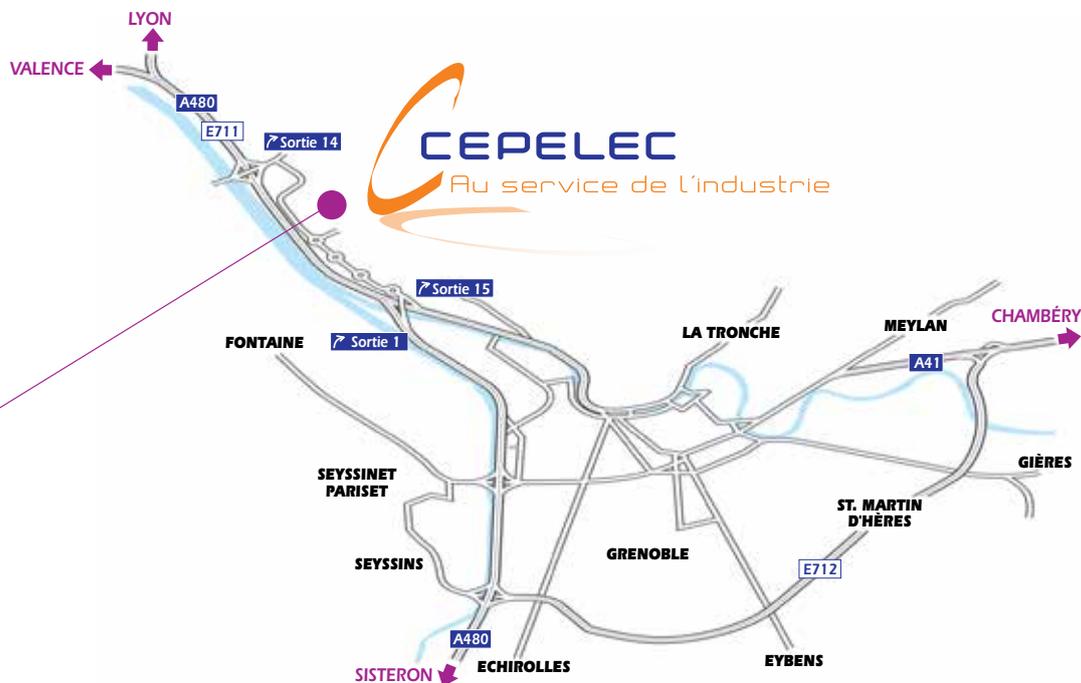
Vos contacts Cepelec



14, rue des Platanes
38120 Saint-Egrève
France

Tél. : +33 (0)4 76 49 00 37

Fax : +33 (0)4 76 21 81 50



Visitez notre site :

CEPELEC - 14, rue des Platanes - 38120 Saint-Egrève - France - Tél. : +33 (0)4 76 49 00 37 - Fax : +33 (0)4 76 21 81 50 - cepelec@cepelec.com